

**Comité préparatoire  
de la Conférence des Parties  
chargée d'examiner le Traité  
sur la non-prolifération  
des armes nucléaires en 2015**

29 avril 2014  
Français  
Original : anglais et russe

**Troisième session**

New York, 28 avril-9 mai 2014

**Mémorandum de la Fédération de Russie  
pour le Sommet de 2014 sur la sécurité nucléaire**

**Document de travail présenté par la Fédération de Russie**

La Fédération de Russie attache une grande importance au développement de l'énergie nucléaire et à l'utilisation des technologies nucléaires à des fins non-énergétiques. Nous pensons que l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques assure un approvisionnement énergétique fiable pour les besoins de l'homme dans l'intérêt d'un développement durable.

La Conférence ministérielle internationale sur l'énergie nucléaire au XXI<sup>e</sup> siècle, tenue en juin 2013 à Saint-Petersbourg sous les auspices de l'AIEA, a confirmé l'existence d'un large consensus sur une utilisation accrue de l'énergie nucléaire dans le monde dans la stricte observation des prescriptions du régime international de non-prolifération et de sécurité nucléaire. Nous avons l'intention de continuer à venir en aide à tous les États intéressés concernant l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

La Fédération de Russie remplit pleinement ses obligations internationales concernant le désarmement nucléaire, la non-prolifération nucléaire ainsi que la sûreté et la sécurité nucléaire.

Nous approuvons les décisions des Sommets de Washington et de Séoul sur la sécurité nucléaire et réaffirmons notre adhésion à ces décisions.

**Architecture mondiale de la sécurité nucléaire**

Nous partons du principe fondamental selon lequel le soin d'établir et de maintenir un régime de sécurité nucléaire à l'intérieur d'un État repose entièrement sur cet État.

La Fédération de Russie est partie à tous les grands instruments du droit international en matière de sécurité nucléaire, et notamment de la Convention internationale pour réprimer les actes de terrorisme nucléaire, de la Convention sur la protection physique du matériel nucléaire et de son amendement de 2005. Nous sommes convaincus que l'universalisation de ces instruments de droit fait partie



intégrante du renforcement de la sécurité nucléaire dans le monde. Nous demandons à tous les États d'y accéder.

Nous notons que la non-participation de certains États détenteurs de larges stocks de matériels nucléaires empêche de progresser vers l'élaboration et l'adoption de nouveaux instruments juridiques internationaux et d'engagements politiques dans le domaine de la coopération internationale sur la sécurité et la sûreté nucléaire.

### **Le rôle de l'AIEA**

La Fédération de Russie soutient les activités de l'AIEA dans le domaine de la coopération internationale vers le renforcement de la sécurité nucléaire dans le monde. Nous prenons note de l'assistance que l'Agence apporte à ses États membres dans le renforcement de leurs systèmes nationaux de comptabilité et de contrôle de leur arsenal nucléaire et autres matériels radioactifs ainsi que de leurs systèmes de sûreté et de sécurité nucléaire.

Depuis 2010, la Fédération de Russie apporte des contributions au Fonds de sécurité nucléaire de l'AIEA.

Nous pensons que l'AIEA continue à jouer un rôle majeur comme moteur d'interaction entre États et d'échange de données d'expérience sur la sécurité nucléaire et la prévention de la menace de terrorisme nucléaire et radiologique.

Nous supposons que la Convention internationale de l'AIEA sur la sécurité nucléaire : intensification des efforts mondiaux, tenue en 2013, a permis à ses participants d'analyser l'expérience et les réalisations de la communauté internationale dans le domaine du renforcement de la sécurité nucléaire, d'arriver à mieux comprendre les démarches utilisées dans le monde pour assurer cette sécurité et de définir des priorités futures dans ce domaine.

La Fédération de Russie accueille avec satisfaction le Plan de sécurité nucléaire 2014-2017 de l'AIEA, approuvé par le Conseil des Gouverneurs de l'Agence, portant sur le renforcement du rôle de coordination de l'AIEA dans le maintien de la sécurité nucléaire, l'utilisation élargie de la technologie de l'information et des avancées modernes et la fourniture d'une assistance pertinente aux pays quand ils le demandent.

### **Comptabilité, contrôle et protection physique des matières nucléaires**

Nous pensons que le renforcement de la protection physique des matières et des installations nucléaires ainsi que la comptabilité et le contrôle des matières nucléaires sont parmi les composantes les plus incontournables de l'instauration de la sécurité nucléaire.

En Fédération de Russie, toutes les matières nucléaires, leurs lieux de stockage et installations connexes, ainsi que le transport de matières nucléaires sont protégés par les mesures de sécurité pertinentes, y compris leur protection physique, au moins au niveau recommandé par l'AIEA dans INFCIRC/225/Revenu intermédiaire.5. Nos règles de sécurité nucléaire font l'objet d'une amélioration continue.

Il n'y a pas en Fédération de Russie de matières ou d'installations nucléaires dont le niveau de protection physique soit préoccupant. La Fédération de Russie

s'est dotée d'un système efficace de sûreté et de sécurité nucléaire. La comptabilité des matières nucléaires et le contrôle de leurs stocks ainsi que l'efficacité de la protection physique sont inspectés à intervalles réguliers par les autorités de sécurité compétentes et par les organes de règlement de l'énergie nucléaire.

La Fédération de Russie s'emploie constamment à élaborer et mettre à jour les textes réglementaires dans le domaine de la protection physique, de la comptabilité et du contrôle des matériels nucléaires et autres matières radioactives en tenant compte de l'expérience nationale acquise en la matière ainsi que de celle des autres États et organisations internationales, notamment de l'AIEA. C'est ainsi qu'en 2012 a été approuvée une nouvelle version des normes et règles fédérales sous le titre « Les règles de base applicables à la comptabilité et au contrôle du matériel nucléaire, imposant des règles plus précises et plus détaillées pour la comptabilité et le contrôle du matériel nucléaire, compte tenu de sa catégorie.

Nous demandons aux États participant au Sommet de concevoir un système national de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires et d'en assurer la bonne protection physique.

### **Sécurité du transport**

La Fédération de Russie applique, depuis plus de 15 ans, les méthodes à suivre pour vérifier les contenus déclarés durant le transport transfrontière des matières nucléaires et autres matières radioactives. Nous sommes prêts à apporter notre aide à d'autres États pour leur permettre d'acquérir la maîtrise de cette technologie.

Des systèmes stationnaires ont été établis à nos points de contrôle aux frontières pour exercer ce contrôle. Nous mettons actuellement en place le système national automatisé d'information pour contrôler le mouvement transfrontière des matières nucléaires et autres matières radioactives. En 2013, le Service douanier fédéral de la Fédération de Russie a, de concert avec l'AIEA, organisé à deux reprises des stages internationaux de formation aux techniques de détection de la radiation pour les instructeurs du service douanier et autres organes de répression et détection venus de 15 États membres de l'AIEA.

La Fédération de Russie met en place, pour le transport en toute sécurité de matières nucléaires et autres matières radioactives, un système automatisé qui permet de localiser les véhicules transportant des matières nucléaires et de mesurer en temps réel leur protection physique. Ce système a considérablement réduit le risque de vol de matières nucléaires pendant le transport.

### **Mesures de lutte contre la menace de terrorisme nucléaire**

La Fédération de Russie attache une grande importance à la coordination des efforts internationaux pour réduire le risque de terrorisme nucléaire.

Étant donné que la menace terroriste est un problème transfrontière, nous considérons qu'il est nécessaire de renforcer les mécanismes d'interaction multilatérale et bilatérale dans ce domaine en tenant compte de la nécessité de respecter le caractère confidentiel de l'information relative à la sécurité nucléaire.

En 2006, la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique ont lancé l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire, devenue un instrument efficace de coopération pour le partage des meilleures pratiques pour lutter contre la

menace de terrorisme nucléaire et renforcer la sécurité nucléaire dans le monde. À ce jour, 85 États se sont joints à cette initiative.

En septembre 2012, les exercices de démonstration concernant la lutte contre le terrorisme nucléaire, le Strazh-2012 (Guardian-2012), placés sous les auspices de l'Initiative avec participation d'équipes nationales pour détection de matières nucléaires, ont été conduits dans la région de Moscou. Des experts venus de plus de 50 pays y ont pris part.

### **Prévention du trafic illicite**

Nous recommandons à tous les États de mettre en œuvre la résolution [1540 \(2004\)](#) du Conseil de sécurité que la Fédération de Russie a coparrainée en 2004. La résolution prévoit de mettre place la base juridique internationale pour combattre la menace posée par l'existence de matières qui pourraient être utilisées pour concevoir des armes de destruction massive, les éléments connexes, les technologies qui s'y rapportent et leurs vecteurs, et veiller à ce que ceux-ci ne tombent entre les mains d'acteurs non étatiques, et en premier lieu d'organisations terroristes.

En plus d'autres mesures pour prévenir le trafic illicite de matières nucléaires et autres matières radioactives, la Fédération de Russie met en place le système d'État pour prévenir le trafic illicite de matières nucléaires et autres matières radioactives sur son territoire. Son exécution technique est en cours dans les régions de Mourmansk, Kaliningrad et Sverdlovsk.

Nous approuvons le programme de l'AIEA concernant la création et l'exploitation de la base de données de l'Agence sur le trafic illicite de matières nucléaires et autres matières radioactives. Nous participons de manière active aux réunions du groupe de travail en vue de renforcer l'efficacité de la base de données de même qu'aux échanges d'informations; nous fournissons également des informations pertinentes de manière régulière. La Fédération de Russie a entrepris d'établir un système de laboratoires médico-légaux pour identifier les matières nucléaires et autres matières radioactives provenant d'un trafic illicite.

À l'initiative de la Fédération de Russie, la dix-huitième Réunion du Groupe de travail technique international sur la criminalistique nucléaire s'est tenue à Saint-Petersbourg, en 2013, avec la participation d'éminents experts de laboratoires, d'institutions et de centres nationaux de recherche d'Europe, d'Amérique, d'Asie, d'Australie et d'Afrique. Cette rencontre s'est révélée être un événement des plus marquants depuis la création du Groupe.

### **Sources radioactives**

Pleinement consciente des dangers posés par l'existence de sources radioactives sans contrôle, la Fédération de Russie entreprend des mesures visant à améliorer leur comptabilité, leur contrôle et leur système de protection. La Russie suit rigoureusement les recommandations de l'AIEA contenues dans le Code de l'AIEA sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives et les orientations concernant l'importation et l'exportation de sources radioactives.

Les dispositions législatives et réglementaires, le contrôle et la protection physique des sources et matières radioactives font l'objet d'une amélioration constante, en tenant compte de l'expérience nationale dans ce domaine et de

l'expérience d'États étrangers et d'organisations internationales, notamment de l'AIEA. Ainsi ont été approuvées, en 2012, des normes et règles fédérales révisées intitulées « Principales règles de comptabilité et de contrôle des matières radioactives et des déchets radioactifs des organisations », fixant les règles de comptabilité et de contrôle et tenant compte, notamment, du degré de dangerosité des matières radioactives; en 2014, des normes et règles fédérales révisées intitulées « Règles concernant la protection physique des matières radioactives, de leurs sources et de leurs installations de stockage » ont été adoptées.

Le registre des sources radioactives est tenu et des améliorations lui sont apportées.

### **Programmes internationaux**

Nous pensons que le travail de retour au pays d'origine de l'uranium hautement enrichi, du combustible neuf et du combustible épuisé utilisé dans les réacteurs de recherche russes et américains en pays tiers est un important domaine de coopération à l'élévation du niveau de sécurité nucléaire. La Fédération de Russie et les États-Unis font ce travail avec la participation de l'AIEA, ce dont il est fait état dans la Déclaration conjointe des Présidents russe et américain sur la coopération nucléaire en date du 6 juillet 2009.

À partir de 2002, nous avons mis en œuvre le Programme sur le rapatriement, en Fédération de Russie, de l'uranium hautement enrichi (neuf comme épuisé) provenant de réacteurs de recherche nucléaire de conception russe avec conversion du cœur de ces réacteurs de l'uranium hautement enrichi en uranium faiblement enrichi ou leur fermeture (déclassement).

Jusqu'ici, la Fédération de Russie a fait sortir tout le combustible à uranium hautement enrichi de neuf pays, à savoir la Bulgarie, la Lettonie, la Libye, la Roumanie, la Serbie, l'Ukraine, la République tchèque, le Vietnam et la Hongrie.

Elle a fait sortir le combustible à uranium partiellement enrichi de cinq pays – Allemagne, Pologne, Ouzbékistan, Kazakhstan et Bélarus.

Au total, depuis le lancement du programme, ce sont 790 kilogrammes de combustible à uranium hautement enrichi neuf et 1 269 kilogrammes de combustible à uranium hautement enrichi épuisé que la Russie a fait revenir de 14 pays.

Il est prévu de rapatrier le combustible d'Ouzbékistan, du Bélarus, du Kazakhstan et de Pologne.

Nous avons fait une évaluation de six réacteurs nucléaires de recherche et confirmons qu'il est techniquement possible de les convertir d'uranium hautement enrichi en uranium faiblement enrichi. À présent, nos efforts se concentrent sur la création et la certification d'un nouveau combustible à uranium faiblement enrichi de haute densité pour la conversion de réacteurs correspondants à Tomsk et au Centre national de recherche de Kurchatov. La décision de conversion serait prise après nouvelle évaluation de son impact économique.

### **Sécurité de l'information**

Comme la menace terroriste persiste, nous jugeons très important de rester vigilant et d'améliorer la sécurité de l'information relative à la protection des matières nucléaires et des installations correspondantes et au renforcement de la

protection de systèmes de gestion automatisés qui influent sur le niveau de sécurité des installations d'énergie nucléaire. Nous sommes convaincus que trop de transparence dans ce domaine peut conduire à des conséquences dangereuses.

La Fédération de Russie soutient les efforts internationaux visant à assurer la protection d'informations sensibles, notamment concernant les mesures de cybersécurité dans les installations nucléaires. Il convient de mentionner en particulier que la Fédération de Russie organise des ateliers de formation annuels sur la « Sécurité de l'information dans les systèmes de protection physique automatisés ».

### **Culture de sécurité nucléaire**

La Fédération de Russie ne cesse de travailler à promouvoir la culture de sécurité nucléaire. En 2012 ont été établis les principes directeurs concernant l'organisation et l'exécution des travaux dans le domaine de la culture de sécurité nucléaire.

En novembre 2012 et décembre 2013, à l'occasion du Sommet, la Fédération de Russie a, de concert avec l'AIEA, conduit des ateliers sur la culture de sécurité nucléaire organisés principalement pour les experts de pays exploitant, construisant ou envisageant de construire des réacteurs électronucléaires de conception russe.

### **Coopération internationale**

La Russie continue à s'intéresser à la coopération visant à soutenir et renforcer les capacités de pays tiers dans le domaine de la sécurité nucléaire. Nous aidons les pays qui commencent à utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques de nature à améliorer leur sécurité nucléaire. Nous continuons à conduire des stages et des ateliers sur la protection physique à l'Institut de sûreté et de sécurité nucléaire mondiale NRNU MEPHI, dans la ville d'Obninsk, et à l'Université polytechnique de Tomsk. Des ateliers et des conférences internationaux et des cours de formation sur le contrôle et la comptabilité des matières nucléaires sont régulièrement tenus au Centre méthodologique et de formation russe sur le contrôle et la comptabilité des matières nucléaires d'Obninsk. Les experts russes s'emploient à concevoir et améliorer les instruments internationaux de l'AIEA sur la sûreté et la sécurité nucléaire et à tenir les cours de formation de l'AIEA dans ce domaine.

Nous reconnaissons l'importance de la coopération internationale dans le domaine de la sécurité nucléaire dans le respect de la législation des États pour autant que l'information soit tenue confidentielle et qu'on l'empêche de tomber dans de mauvaises mains. À cet égard, nous jugeons souhaitable de développer la coopération dans ce domaine entre organisations industrielles de différents pays œuvrant dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire du moment qu'elles jouent un rôle important dans la réalisation de la sécurité nucléaire.

**La Fédération de Russie reste attachée au maintien et au renforcement de la sécurité nucléaire et confirme qu'elle est disposée à prendre une part active aux efforts internationaux déployés à cette fin et à travailler activement et de manière substantielle avec tous les États intéressés également attachés à ces objectifs.**